

relatif à l'état d'urgence, en qualité de *Rapporteur* : *Son application aux départements d'outre-mer (Algérie) comme aux départements métropolitains* [30 mars 1955] (p. 2129 à 2131, 2139, 2140); Art. 6 : *Son amendement (Limitation de l'interdiction de séjour)* [31 mars 1955] (p. 2195); Art. 7 : *Amendement de M. Gautier (Abrogation du décret du 18 novembre 1939)* (p. 2197); — du projet de loi prorogeant l'état d'urgence en Algérie, en qualité de *Rapporteur* : *Conclusions de la Sous-Commission; Modifications de la procédure judiciaire; Censure. Centres de résidence surveillée, Sanctions collectives* [28 juillet 1955] (p. 4412, 4413); *Contre-projet de M. Valle tendant à déclarer l'état de siège sur toute l'Algérie, pour une durée de six mois* [29 juillet 1955] (p. 4528); *Article additionnel de M. Alphonse Denis (Limitation du temps accordé aux Commissions consultatives pour statuer)* (p. 4532); *Article additionnel de M. Bullanger (Sanctions contre les fonctionnaires et militaires ayant infligé des amendes ou des représoilles)* (p. 4536, 4537); *Article additionnel de M. Schmittlein (Impossibilité de procéder à des élections partielles pendant la durée de l'état d'urgence)* (p. 4538); — du projet de loi relatif à la création du département de Bône, en qualité de *Rapporteur* : *Application du statut, Mouvement de décentralisation* [29 juillet 1955] (p. 4543 et suiv.); — en deuxième lecture, du projet de loi relatif aux dépenses du MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMÉES pour 1955 et 1956, Art. 21 *quater* : *Amendement de M. Liautey (Officiers dégagés des cadres)* [4 août 1955] (p. 4608, 4609); — d'une proposition de loi relative au statut du personnel communal, Art. 1<sup>er</sup> : *Sort des employés communaux d'un service transféré à un concessionnaire* [24 novembre 1955] (p. 5982); Art. 3 : *Son amendement (Position hors cadre des agents communaux)* (p. 5987). = S'excuse de son absence [20 mars 1953] (p. 2090). — Obtient un congé [20 mars 1953] (p. 2090).

**GEORGES (M. Maurice)**, *Député de Haute-Saône (A. R. S.)*.

Son élection est validée [24 août 1951] (p. 6502). = Est nommé : Secrétaire de la Commission des affaires économiques [20 jan-

vier 1955] (**F. n° 483**); membre de la Commission des affaires économiques [17 juillet 1951] (**F. n° 5**), [21 octobre 1952] (**F. n° 170**), [20 janvier 1953] (**F. n° 216**), [19 janvier 1954] (**F. n° 341**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**); membre du Comité de contrôle du Fonds d'encouragement de la production textile [16 mars 1954] (**F. n° 364**).

### Dépôts :

Le 28 décembre 1951, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre toutes mesures nécessaires pour assurer le maintien de l'exploitation des houillères de Ronchamp, **n° 2272**. — Le 9 juillet 1953, un rapport au nom de la Commission des affaires économiques sur la proposition de résolution (n° 5232) de M. Bernard Manceau et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à faciliter la création de caisses de caution mutuelle et de groupements pour le préfinancement des exportations dans l'industrie du textile et dans l'industrie du cuir et de la chaussure, **n° 6502**. — Le 6 octobre 1953, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à différer la date d'exigibilité et de paiement, sans application des pénalités de retard, des impôts, taxes, contributions ou redevances fiscales ou parafiscales, venant à échéance notamment les 25 août, 10 septembre et 15 septembre 1953, **n° 6734**. — Le 16 octobre 1953, une proposition de loi tendant à exonérer de la majoration des tarifs prévus par le décret n° 53-614 du 11 juillet 1953 relatif aux droits sur l'alcool, la production fabriquée par le récoltant producteur et destinée à sa consommation personnelle, **n° 6892**. — Le 21 juin 1955, une proposition de loi tendant à majorer certaines rentes viagères proportionnellement à la hausse des loyers, **n° 10955**. — Le 29 juin 1955, une proposition de loi tendant à majorer certaines rentes viagères proportionnellement à la hausse des loyers, **n° 11055**.

### Interventions :

Dépose une demande d'interpellation : sur la crise de l'industrie textile et en particulier de l'industrie cotonnière de la région vosgienne [27 juin 1952] (p. 3296); et est entendu sur la fixation de la date de discussion de cette inter-

pellation : *Remèdes possibles à la crise très forte dans l'Est* [1<sup>er</sup> juillet 1952] (p. 3388); — sur l'industrie cotonnière [27 janvier 1955] (p. 318). — Prend part à la discussion du projet de loi relatif aux dépenses du MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE pour 1955, Etat A, Chap. 46-23 : *Son amendement indicatif tendant à éviter que les pensions d'invalidité entrent en ligne de compte pour l'attribution de l'allocation-logement* [10 mars 1955] (p. 1308).

**GERNEZ (M. Raymond)**, *Député du Nord* (3<sup>e</sup> circonscription) (S.).

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5901). = Est nommé membre de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre [17 juillet 1951] (**F. n° 5**), [20 janvier 1953] (**F. n° 216**), [19 janvier 1954] (**F. n° 341**), [18 janvier 1955] (**F. n° 482**).

#### Dépôts :

Le 11 septembre 1951, une proposition de loi tendant à ouvrir un nouveau et dernier délai pour le rachat des cotisations prévu par la loi n° 48-1307 du 23 août 1948 visant à adapter les législations de sécurité sociale à la situation des cadres, **n° 1059**. — Le 21 novembre 1951, un rapport au nom de la Commission de la reconstruction et des dommages de guerre sur la proposition de résolution (n° 1111) de M. Guislain et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à passer avec le Gouvernement belge une convention de réciprocité concernant les dommages mobiliers et immobiliers provoqués par la guerre aux ressortissants français habitant la Belgique et aux ressortissants belges habitant la France, **n° 1660**. — Le 20 mai 1952, une proposition de loi tendant à compléter l'article 22 de la loi de finances n° 51-598 du 24 mai 1951 par l'extension aux ventes de bière de la taxe unique, **n° 3376**.

#### Interventions :

Dépose une demande d'interpellation sur les incidents électoraux du Nord [3 mai 1955] (p. 2429).

**GILBERT-JULES (M.)**, *Sénateur*.

*Secrétaire d'Etat aux Finances et aux Affaires économiques.*

(Cabinet MENDÈS-FRANCE)

du 3 septembre 1954 au 23 février 1955.

*Secrétaire d'Etat aux finances et aux Affaires économiques.*

(Cabinet Edgar FAURE)

depuis le 23 février 1955.

#### Dépôts :

Le 9 novembre 1954, une lettre rectificative au projet de loi (n° 9292) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du Ministère de l'Industrie et du Commerce pour l'exercice 1955, **n° 9415**. — Le 9 novembre 1954, une lettre rectificative au projet de loi (n° 9294) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du Ministère de la Justice pour l'exercice 1955, **n° 9437**. — Le 15 novembre 1954, une lettre rectificative au projet de loi (n° 9296) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de la Présidence du Conseil pour l'exercice 1955, **n° 9465**. — Le 17 novembre 1954, une 2<sup>e</sup> lettre rectificative au projet de loi (n° 9296) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de la Présidence du Conseil pour l'exercice 1955, **n° 9482**. — Le 17 novembre 1954, une lettre rectificative au projet de loi (**n° 9301**) relatif au développements des crédits affectés aux dépenses du Ministère des Travaux publics, du Logement et de la Reconstruction pour l'exercice 1955 (II : Aviation civile et commerciale), **n° 9483**. Le 17 novembre 1954, une 2<sup>e</sup> lettre rectificative au projet de loi (n° 9301) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du Ministère des Travaux publics, du Logement et de la Reconstruction pour l'exercice 1955 (II : Aviation civile et commerciale), **n° 9491**. — Le 17 novembre 1954, une lettre rectificative au projet de loi (n° 9289) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan (II : Services financiers) pour l'exercice 1945, **n° 9492**. — Le 17 novembre 1954, une lettre rectificative au projet de loi (n° 9283) relatif au développement des crédits affectés aux dépenses du Ministère des